

FÉDECIRQUE

FÉDÉRATION DES ÉCOLES DE CIRQUE
DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR - R.O.I. CONDITIONS ET PROCEDURE D'ADMISSION

Être membre, comment faire ?

Critères d'admission des nouveaux membres:

Critères qualitatifs

L'Asbl qui veut devenir membre se définit comme ayant la philosophie d'une Ecole Cirque faisant preuve d'une réflexion pédagogique autour de la discipline sportive et artistique des arts du cirque dans le respect des spécificités des individus et du groupe. Elle fera également preuve d'une démarche qui aboutit à des productions artistiques permettant l'expression créative et l'ouverture sociale.

Critères quantitatifs

- minimum 40% d'activités cirque sont proposées par la structure.
- ET/OU
- min 10h d'atelier cirque hebdomadaire.

Procédure

Adhérent et effectif

1. Le candidat remplit le dossier d'adhésion et se positionne sur le choix de membre adhérent ou effectif.
2. Le dossier est analysé par deux administrateurs qui remettront leurs avis au Conseil d'Administration qui délibérera. Une visite ou un complément d'information pourront être demandés.
3. Le candidat se présente à l'AG pour présenter sa structure
4. L'adhésion est votée par l'AG sur base de la présentation du candidat et sur l'avis du Conseil d'Administration.

Sympathisant

1. Une personne physique envoie une copie de sa carte d'identité, son CV et une lettre motivation. Une personne morale envoie une lettre de motivation, les statuts et le rapport d'activité de son association.
2. Le dossier est analysé par deux administrateurs qui remettront leurs avis au Conseil d'Administration qui délibérera. Une visite ou un complément d'information pourront être demandés.
3. Le candidat se présente à l'AG pour se présenter ou présenter sa structure
4. L'adhésion est votée par l'AG sur base de la présentation du candidat et sur l'avis du Conseil d'Administration.

-

FÉDÉCIRQUE

FÉDÉRATION DES ÉCOLES DE CIRQUE
DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Membre effectif (personne morale)	Membre adhérent (personne morale)	Membre sympathisant (personne morale ou personne physique)
Le membre effectif s'engage à prendre part à la vie de l'association. Il s'y intéresse et y participe.	Le membre adhérent marque son intérêt dans l'association sans s'impliquer dans la vie active.	Le membre sympathisant marque son intérêt pour l'association.
Jouit des services offerts par la Fédécirque.	Jouit des services offerts par la Fédécirque.	Jouit des services offerts par la Fédécirque.
S'engage à être présent à 50% des AG (en moyenne 2 par an) ou être obligatoirement représenté par une procuration. A le droit de vote à l'AG.	Invité à l'AG sans droit de vote	Invité à l'AG avec droit de vote. Les membres sympathisants ne peuvent pas représenter plus de 30% des membres votants (membres effectifs et sympathisants cumulés).
A la possibilité de devenir membre du CA	Ne peut pas être membre du CA	A la possibilité de devenir membre du CA Le CA réserve au maximum 30% de ses sièges aux membres sympathisants.

Devenir administrateur, comment faire ?

Avant de poser sa candidature comme membre du CA, il est demandé d'être présent depuis minimum un an au sein de l'AG comme membre effectif ou sympathisant. Le CA se réunit approximativement une fois par mois hors vacances scolaires.

Groupe de travail

Le CA propose à ses membres de se rassembler autour de problématiques communes et de constituer des groupes de travail.

Procédure de démission et d'exclusion d'un membre - voir Article 10 des statuts

La qualité des membres se perd par le fait de ne plus remplir les conditions justifiant son admission, par la démission, par défaut de paiement de la cotisation ou par l'exclusion. Le défaut de paiement de cotisation est acté si le paiement n'intervient pas avant la fin de l'exercice auquel la cotisation se rapporte.

Conformément aux statuts, le R.O.I. est élaboré par le Conseil d'Administration. Il est ensuite présenté à l'Assemblée Générale pour approbation, après quoi il entre en vigueur.



FEDÉCIRQUE

FÉDÉRATION DES ÉCOLES DE CIRQUE
DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES